



REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de
Seine-et-Marne
Arrondissement de
Fontainebleau

**Service Affaires
Scolaires**

Tel : 01.64.78.57.74
Fax : 01.64.78.57.73

INSCRIPTION ou REINSCRIPTION RESTAURATION SCOLAIRE Année scolaire 2021 / 2022

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Ecole :

Classe :

Maternelle-Primaire

½ pension Occasionnel

Le passage de statut de demi-pensionnaire au statut d'occasionnel
(ou inversement) est possible au 1^{er} de chaque mois et exclusivement
une seule fois par année scolaire

Date d'inscription :

Nom et prénom du représentant légal :

Nom et adresse de l'employeur du parent 1 :

Nom et adresse de l'employeur de parent 2 :

Adresse du domicile :

Tél fixe : Portable :

Adresse Mail :

Autres enfants composant la famille (nombre) :

N° Sécurité sociale : N° CAF :

Date de la dernière vaccination antitétanique :

Contre-indication médicale :

Personne à prévenir en cas d'accident ou de maladie

Nom, prénom et n° de téléphone :

Assurance / Compagnie :

N° de sociétaire :

Personnes majeures autorisées à prendre l'enfant

Noms, prénoms et n° de téléphone :

Signature du Parent 1 "bon pour accord"	Signature du Parent 2 "bon pour accord"	Tuteur ou Correspondant "bon pour accord"

PROCEDURE A SUIVRE

L'inscription peut s'effectuer par mail affairescolaires@ville-souppes.fr, envoi postal,
dépôt dans les boîtes aux lettres de la mairie :

Mairie de Souppes sur Loing
Service des Affaires Scolaires
19 avenue du Maréchal Leclerc
77460 Souppes sur Loing

**La date limite de réception est fixée au 20 août 2021
Passé ce délai, aucun dossier ne sera recevable.**

Seront à joindre obligatoirement : (*) si modification

- La fiche d'inscription dûment complétée et signée,
- Une copie du livret de famille *
(avec justificatif de décision du Tribunal en cas de divorce ou de séparation),
- Un justificatif de domicile datant de moins de trois mois *
- Une copie du carnet de santé de l'enfant, contrôle vaccination DTP *
- L'autorisation d'hospitalisation et intervention chirurgicale en cas d'accident
(autorisation de soins à compléter)
- Une attestation d'assurance scolaire et extra scolaire au nom de l'enfant,
- Le numéro d'allocataire de la caisse d'allocations familiales
(Uniquement une copie de lettre ou attestation de la CAF),
- Le dernier bulletin de salaire et l'attestation d'employeur ou ASSEDIC des deux
parents
- Pour les élèves extérieurs à la commune, 10 enveloppes libellées et timbrées par
famille
- Un relevé d'identité bancaire *
- Le coupon d'acceptation du nouveau règlement intérieur complété et paraphé.

Attention

Tout changement de situation familiale doit être immédiatement signalé.